

**Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées - Salle Christian
PAUL**

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 décembre à 17h30, le Conseil Communautaire, s'est réuni Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées - Salle Christian PAUL, sur convocation adressée à tous ses membres, le 17/12/2025, par Monsieur Patrick VIGNES, 1er Vice-Président en exercice de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP).

Nombre de conseillers en exercice : 132

Étaient présents : 100

M. Patrick VIGNES, Mme Andrée DOUBRERE, M. Thierry LAVIT, M. Yannick BOUBÉE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUQUESTE, M. Jérôme CRAMPE, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Marc BÉGORRE, Mme Valérie LANNE, Mme Evelyne RICART, M. André LABORDE, M. Jean-Claude PIRON, M. Philippe SOULE-PERE, M. Guy VERGES, Mme Christine ABBADIE CHELLE, M. Emmanuel ALONSO, Mme Laurence ANCIEN, M. Marc ANDRES, Mme Christiane ARAGNOU, Mme Marie-Paule BARON, M. Erick BARROUQUERE THEIL, M. Philippe BAUBAY, M. Gérard BOUÉ, M. Serge BOURDETTE, M. Lucien BOUZET, M. Jean-Marc BOYA, M. Jean BURON, Mme Marie-Henriette CABANNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD, Mme Rébecca CALEY, Mme Viviane CARCAILLON, M. Rémi CARMOUZE, M. Jean Noël CASSOU, M. Louis CASTERAN, M. Jean-Claude CASTÉROT, M. Claude CAUSSADE, M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Joël CAZEDEBAT, M. Hervé CHARLES, Mme Isabelle CHEDEVILLE, M. Serge CIEUTAT, M. Pascal CLAVERIE, M. Christelle COATRINÉ-ZENTAR, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, M. Daniel DARRÉ, M. Pierre DARRÉ, M. Mohamed DILMI, M. Jean-François DRON, M. Serge DUCLOS, M. Jean-Marc DUCLOS, M. Philippe ERNANDEZ, Mme Emilie FAVARO, M. Laurent FOURCADE, M. Jacques GARROT, M. Patrick GASCHET, M. Jean-Paul GERBET, M. Romain GIRAL, M. Gilbert GRAVELEINE, Mme Ginette HOURNÉ-RAOUBET, Mme Michèle DUFFOUR, M. Christian LABORDE, Mme Évelyne LABORDE, Mme Yvette LACAZE, M. Bernard LACOSTE, M. Paul LAFAILLE, M. Francis LAFON-PUYO, M. Pierre LAGONELLE, M. René LAPEYRE, M. David LARRAZABAL, M. Bruno LARROUX, M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Joffrey LESAGE, M. Roger LESCOUTE, M. Claude LESGARDS, Mme Isabelle LOUBRADOU, M. Alain LUQUET, M. Philippe MASCLE, Mme Francine MATEOS, Mme Sylvie MAZUREK, M. Ange MUR, M. Julien NIGON, M. Stéphane NOGUEZ, M. Hervé PALISSE, Mme Marie-Laure PARGALA, M. Laurent PENIN, M. Patrick PEY, Mme Marie PLANE, Mme Cécile PREVOST, Mme Claudine RIVALETTO, M. François RODRIGUEZ, M. Christophe ROMAN, M. Guillaume ROSSIC, M. Paul SADER, M. Patrick SAFFORES, M. Jean-Paul SERRES, M. Robert SUBERCAZES, Mme Maryse VERDOUX, M. Christian ZYTYNSKI.

Était excusé(e) : 1

Mme Agnès LABARTHE.

Avaient donné pouvoir : 22

M. Jean-Christian PEDEBOY donne pouvoir à Mme Claudine RIVALETTO, M. Vincent ABADIE donne pouvoir à M. Rémi CARMOUZE, Mme Elisabeth ARHEIX donne pouvoir à Mme Andrée DOUBRERE, Mme Caroline BAPT donne pouvoir à M. Philippe BAUBAY, Mme Frédérique BELLARDI donne pouvoir à M. Hervé CHARLES, Mme Angélique BERNISSANT donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Elisabeth BRUNET donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUQUESTE, Mme Christine CONTE donne pouvoir à M. Philippe MASCLE, M. Sébastien CYPRES donne pouvoir à M. Serge DUCLOS, M. Thomas DA COSTA donne pouvoir à M. Bruno LARROUX, M. Jean-Luc DOBIGNARD donne pouvoir à M. Philippe ERNANDEZ, Mme Véronique DUTREY donne pouvoir à Mme Laurence ANCIEN, M. Henri FATTA donne

pouvoir à Mme Viviane CARCAILLON, Mme Sylvie GONZALEZ GOMEZ donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Christophe GOURG donne pouvoir à M. Jean-Marc BOYA, Mme Nathalie HUMBERT donne pouvoir à M. David LARRAZABAL, Mme Marion MARIN donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, Mme Chantal PAULIEN donne pouvoir à Mme Maryse VERDOUX, M. Sylvain PERETTO donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Nicole SARRAMÉA donne pouvoir à M. Jean-Michel SEGNERE, Mme Virginie SIANI WEMBOU donne pouvoir à M. Pascal CLAVERIE, Mme Régine TOSON donne pouvoir à M. Philippe SOULE-PERE.

Absents : 11

M. Éric ABBADIE, M. Jean-Philippe BAKLOUTI, M. Yves CARDEILHAC, M. Christophe CAVAILLES, Mme Claire-Elodie COMBES, M. Jean-Pierre FRECHIN, M. Frédéric LAVAL, Mme Catherine MARALDI, Mme Myriam MENDEZ, M. Alain TALBOT, Mme Lola TOULOUZE.

*

* *

Patrick VIGNES : Bonsoir à toutes et à tous, je vous demande de prendre place s'il vous plaît. Je vais demander à Guillaume Rossic s'il veut bien accepter d'être secrétaire de séance ?

Guillaume ROSSIC : Oui, Monsieur le Premier Vice-Président.

Patrick VIGNES : Merci Guillaume. Donc, vous doutez bien que je ne saurais ouvrir cette séance qui revêt un caractère exceptionnel, sans avoir une pensée pour Gérard TREMEGE, je tiens à lui adresser, et je sais que je peux me faire l'interprète de beaucoup d'entre vous, toutes mes pensées de soutien. Je tiens aussi à rappeler que, Gérard TREMEGE ayant fait appel, si cette action ne suspend pas l'exécution provisoire, elle suspend en revanche le jugement, qui ne deviendra définitif qu'à l'issue de cette procédure. Donc, à ce jour, Gérard TREMEGE est toujours présumé innocent. Je voudrais adresser mes plus sincères félicitations à Dédée DOUBRERE qui, à la mairie de Tarbes, est devenue le nouveau maire. Dédée est là, je te salue Dédée, et encore toutes mes félicitations. J'ai le plaisir aussi d'accueillir, comme nouveau Conseiller Communautaire, un élu tarbais à la personne de Marc ANDRES que j'ai connu dans une autre vie, lors de mes fonctions à la chambre de commerce. Si tu veux dire un mot, Marc, pour te présenter, pour ceux qui te connaîtraient moins que moi.

Marc ANDRES : Bonjour à toutes et à tous, je suis Marc ANDRES, Conseiller Municipal à la ville de Tarbes, ancien chef d'entreprise d'une société de sanitaire, chauffage, climatisation sur la ville de Tarbes, toujours existante. Je suis ravi de faire partie aujourd'hui de ce Conseil Communautaire. Je vais m'inscrire à certaines commissions si l'on m'accepte. Je vous remercie de votre confiance et je vous remercie de m'avoir donné la parole.

Patrick VIGNES : C'est normal, Marc.

Installation de M. Marc ANDRES en tant que Conseiller Communautaire

Patrick VIGNES : A présent, vous savez que nous avons à procéder à des élections et donc je vais céder la présidence de cette séance de travail pour un instant, je pense, à notre doyen, Monsieur Claude CAUSSADE, et je vais inviter l'ensemble des vice-présidents qui sont à mes côtés à prendre place dans la salle avant les votes.

Jean-Luc REVILLER : Pardon, s'il vous plaît, votre attention avant que le doyen d'âge s'installe pour présider la séance. On va faire un rappel sur le fonctionnement des zapettes et c'est Pascale ROULON qui va procéder à ce rappel d'explication des règles de fonctionnement de la petite zapette pour vous remémorer la façon dont ça fonctionne.

ELECTION DU PRÉSIDENT

Claude CAUSSADE : Bonsoir tout le monde. Bon, puisque je suis le plus âgé, pour ne pas dire le plus vieux. Nous allons procéder à l'élection du nouveau Président. Voilà, et je fais appel aux candidatures.

Patrick VIGNES : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter ma candidature.

Rebecca CALEY : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter ma candidature.

Claude CAUSSADE : Oui, vous pouvez vous exprimer.

Rebecca CALEY : Oui, merci. Donc je suis Rebecca CALEY. Je me présente à la Présidence de l'Agglomération pour le groupe Communiste, Républicain et Citoyen. Le contexte de cette élection est, comment puis je dire, très particulier à 3 mois d'une nouvelle échéance électorale. Pour autant, il nous donne l'occasion d'en faire ce qu'elle doit être, l'exercice de la démocratie. J'ai 65 ans, je suis née à Lannemezan. Personne n'est parfait. Je suis médecin à la retraite depuis l'année dernière et j'ai eu 3 vies professionnelles. D'abord en médecine générale, dans le nord de la France, à la fin des années 80, région fortement marquée par la crise où j'ai pu mesurer combien les conditions de vie précaires des habitants dégradaient leur santé. J'ai ensuite choisi d'exercer en santé publique au Conseil

Général des Hautes-Pyrénées, animant le volet santé du dispositif RMI puis RSA pour l'accès à des allocataires aux droits, aux soins et à la prévention. Ça a pas l'air de les intéresser. Cet exercice de médecin territoriale m'a permis de découvrir le fonctionnement d'une collectivité, mais aussi de connaître le territoire, d'appréhender les inégalités sociales et territoriales. Je m'interrogeais beaucoup sur ce qui faisait que ce public était si durablement éloigné de l'emploi. Et c'est cela qui m'a orientée vers le métier de médecin du travail. J'ai par ailleurs, comme nombre d'entre vous, un engagement militant, associatif, solidaire et sportif, bouffée d'oxygène et générateur de liens sociaux. Comment alors, agir sur les décisions politiques ? J'ai décidé de m'engager en tant que citoyenne non encartée sur la liste Front de Gauche à Tarbes en 2014, puis en 2020, où j'ai été élue sur la liste Tarbes Citoyenne, Écologique et Solidaire, aux côtés de citoyens et de partis de gauche dont les fondamentaux correspondent aux miens. Je partage mon mandat Communautaire avec les élus du groupe CRC, espace de discussion et d'élaboration qui permet de mieux appréhender les enjeux de notre collectivité, mais aussi d'avoir des moyens de fonctionner. Je les remercie pour la confiance qu'ils me font aujourd'hui et suis fière de porter leur parole. Et enfin, cela ne vous aura pas échappé, je suis une femme. Nous pensons qu'il faut aujourd'hui rompre avec un système à bout de souffle, dans un contexte marqué par la précarité, le chômage, les inégalités territoriales, la crise du logement, les difficultés d'accès aux services publics et l'urgence climatique. Notre agglomération doit être un outil de solidarité, au service de toutes et tous, et non un simple échelon technocratique. Il faut la rendre lisible, accessible, compréhensible, proche des citoyens et des citoyennes. C'est ce qu'il demande. Certains d'entre vous ont pu assister vendredi à la restitution des cahiers de doléances. Initiative lancée fin 2018 par l'Association des maires ruraux de France dans le contexte de la mobilisation des gilets jaunes, puis intégrée au grand débat national par le gouvernement qui l'a soigneusement laissée dans ses placards. L'association Éveil Citoyen a analysé 2500 contributions dans notre département qui expriment une forte demande de service public de proximité, de démocratie locale et participation citoyenne, de santé et lutte contre les déserts médicaux, de fiscalité locale et justice territoriale, de transition écologique et lutte contre la précarité énergétique, d'aménagement du territoire et lutte contre la désertification. 6 ans après, rien n'a changé. Vous, élus de terrain, le savez bien, qui êtes au quotidien confrontés à la souffrance, aux difficultés des habitants et des habitantes. Il est urgent que ces doléances servent enfin le débat local et national et nourrissent des actes forts aux attentes exprimées par les citoyens. Nous défendons une véritable gouvernance collective, transparente et respectueuse des communes, fondée sur l'écoute des maires, des habitantes et des habitants, des agents et des agentes. L'agglomération doit être un espace de coopération, pas de concurrence. Pour autant, elle doit être le lieu de véritables débats pour permettre à tous les élus de prendre leur place. Il nous faudra réinterroger l'organisation et les moyens pour qu'ils puissent concilier leur temps de vie et de travail. Nous voulons une agglomération qui place la transition écologique au cœur de toutes ces politiques qui protègent en renforçant les services publics locaux qui garantissent l'accès au logement, aux mobilités, à la culture et au sport, nous voulons une agglomération qui assume le rapport de force avec l'État, quand les dotations baissent, avec les opérateurs privés, quand l'intérêt général est menacé, et avec les logiques métropolitaines quand elles creusent les fractures territoriales. Nous pensons que piloter l'agglomération, ce n'est pas gérer l'existant, mais bien transformer, redistribuer et préparer l'avenir, refuser la résignation, le consensus mou et la gestion sans projet, voilà ce que nous portons et ce qui font de ma candidature.

Claude CAUSSADE : Je donne la parole à Monsieur VIGNES.

Patrick VIGNES : Je vais essayer d'être bref. Nous sommes dans une situation exceptionnelle, exceptionnelle parce que c'est pas courant qu'un Président soit empêché et cet empêchement nous demande aujourd'hui de procéder à une nouvelle élection. Le temps d'aujourd'hui, c'est aussi exceptionnel puisque nous nous trouvons à 3 mois d'une élection municipale qui refondera notre agglomération à l'issue de ces élections. Premier Vice-Président depuis la création de l'agglomération, je ne pouvais pas ne pas lever le doigt. Je me sens responsable de tout ce qui a été fait et de tout ce qui pourrait être fait. J'ai donc proposé, tout simplement, d'abord aux Présidents des groupes politiques qui sont constitués à l'agglomération et ensuite à travers des échanges, en particulier avec les Vice-Présidents de l'agglomération, que si je recueillais la majorité des suffrages, je proposerais, non pas un chamboule tout à 3 mois des élections et qu'on ne se donne pas en spectacle par rapport à ce qu'on peut déplorer qui se passe par ailleurs.. Je crois que le plan national est un cruel exemple de tout ce que l'on déplore. Je propose donc de reconduire chacun à sa place pour arriver à la fin de la mandature, sachant que de surcroît, nous avons pris connaissance du débat d'orientation budgétaire et pris acte il y a presque seulement 15 jours et qu'il est prévu de voter le budget le 15 janvier. Par rapport aux propos de Mme CALEY, nous partageons tous des vœux de solidarité, d'exemplarité, à tout point de vue et notamment en matière de transition énergétique. Néanmoins, il faut pas se tromper d'élection, aujourd'hui, on a à terminer un mandat et ce que je vous propose, c'est de le faire de la façon la plus raisonnable et responsable possible. Merci à vous.

Claude CAUSSADE : Le scrutin est ouvert.

Jean-Luc REVILLER : 113 votants. Est ce qu'il y a encore des gens qui souhaitent voter dans la salle ? On prend que les électeurs, il y a des gens qui ne prennent pas part au vote, donc ils ne sont pas décomptés. On n'a que les électeurs qui vont être inscrits, vous allez le voir. On est en train de recompter, on vous le dira sur les NPPV. 115 participants.

Claude CAUSSADE : Le scrutin est clos. À l'issue du scrutin, donc, Monsieur Patrick VIGNES obtient 89 voix, Madame Rebecca CALEY 18 voix, Monsieur VIGNES est donc élu président.

Monsieur le PRÉSIDENT : Bon, bien sûr, comment ne pas vous remercier de votre confiance ? Ça me touche et j'essaierai d'être à la hauteur de vos attentes et au moins pour les enjeux que j'ai défini tout à l'heure, c'est à dire de finir le mandat en étant, je dirais quelque part, comme un exemple de responsabilité des élus du terrain qui ne saisissent pas toutes les occasions pour donner un spectacle, je vais dire affligeant, que l'on peut ressentir par ailleurs et je crois qu'une des leçons de cet exercice auquel nous sommes obligés de nous livrer ce soir doit pouvoir

aussi contribuer à donner un signal à nos populations, à la veille des élections municipales, de la responsabilité et de la façon dont nous exerçons localement nos mandats, parce qu'on parle souvent des politiques en général, et j'ai souvent l'habitude de dire, pour ceux qui me connaissent, que nous, en tant qu'élu, en tant que maire, on ne se sent pas des politiques, à l'instar de ce qui se passe au niveau national. Donc ce qui me touche beaucoup, bien sûr, c'est votre confiance, mais également que vous partagiez ce sentiment de servir le territoire. Je vous remercie encore une fois. Néanmoins, avant de passer à la délibération concernant le nombre de VP et de membres du Bureau, et donc de procéder à l'élection des Vice-Présidents et des membres du bureau, puisque nous sommes obligés de satisfaire à cette obligation, je voudrais néanmoins revenir, en toute transparence, sur une information qui a été la vôtre, qui a pu circuler, que j'ai partagé avec les Vice-Présidents et un certain nombre d'entre vous. Donc, dans un premier temps, lorsque j'ai décidé de lever le doigt et après concertation entre Tarbes et Lourdes, Dédée DOUBRERE, qui est là, avait manifesté le souhait, et c'était tout en son honneur, de solliciter la 2ème vice-présidence parce qu'elle voulait se consacrer à la ville de Tarbes. Encore une fois, tes scrupules t'honorent, ma chère Andrée, mais je dois vous informer, à présent, qu'elle s'est rangée à notre avis d'accepter la première vice-présidence de notre agglomération. Cette décision, elle a été partagée avec Thierry LAVIT et avec son plein accord, puisque dans un premier temps vous aviez pu avoir une autre information compte tenu du souhait auquel on voulait accéder, bien entendu de Dédée DOUBRERE. Je ne me voyais pas avoir à l'agglomération en premier et 2ème vice-présidents, d'autres maires que ceux de Tarbes et Lourdes. Donc aujourd'hui, quand on en viendra au vote des vice-présidents, je proposerai comme première vice-présidente Dédée DOUBRERE qui, d'un coup d'un seul deviendra la première femme maire de Tarbes et puis une élue de plus au sein des VP en tant que femme, et je m'en réjouis. Je vais maintenant vous donner lecture de la délibération.

Délibération n° 1

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

Rapporteur : Patrick VIGNES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.5111-4 et les articles L.5216-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 3 août 2016 portant création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, des Communautés de Communes du Pays de Lourdes, du Canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe-Adour-Alaric et du Syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric.

EXPOSE DES MOTIFS :

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau est composé d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres, il convient de déterminer le nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau.

Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents.

En ce qui concerne les autres membres du Bureau, il est proposé de créer 36 postes.

L'exposé du Rapporteur entendu,
Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de créer 15 postes de Vice-Présidents.

Article 2 : de créer 36 postes de membres du Bureau Communautaire

Article 3 : d'autoriser le Président ou en cas d'empêchement, le 1^{er} Vice-Président, à prendre toute disposition pour l'exécution de cette délibération.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Monsieur le PRÉSIDENT : Donc on va procéder à l'élection des vice-présidents et en faisant dans l'ordre, je vous propose donc, comme je vous l'ai dit, au poste de premier vice-président, Madame Andrée Doubrère, maire de Tarbes, est ce qu'il y a d'autres candidats ? S'il n'y a pas d'autres candidats, Jean Luc, on peut passer au vote peut-être ? Je vous invite à voter.

Le délai est bon, là 119, on va considérer qu'on peut clore le scrutin. Madame Andrée DOUBRERE recueille 97 voix pour 22 abstentions et je l'invite à me rejoindre et à s'asseoir à ma droite. Allez Dédé, installe-toi, peut-être veux-tu dire un mot ?

Andrée DOUBRERE : Je voudrais vous remercier de votre confiance. Je vis que dans les émotions depuis quelques jours, donc c'est un peu compliqué, mais je suis très sensible à votre confiance. Merci à toutes et à tous.

Monsieur le PRÉSIDENT : Merci Dédé et encore toutes mes félicitations. Bravo. Je vais donc vous proposer de procéder au vote du 2^{ème} vice-président et je vous propose Monsieur Thierry LAVIT, maire de Lourdes. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Il n'y a pas d'autres candidatures donc je vous propose de préparer les opérations de vote. Est-ce qu'il y a des retardataires sur les zapettes ? Ça tombe au compte-goutte. Bon, je vous donne 30 petites secondes à ceux qui réfléchissent encore quant à leur participation au vote, en espérant qu'il n'y a pas de fausses manips. Bon, est ce qu'on peut clore le vote ? Je vous propose de clore le vote. Thierry LAVIT a recueilli 59 suffrages et 55 abstentions. Je demande à Thierry LAVIT de nous rejoindre et je le félicite pour son élection. Est-ce que tu veux dire un mot ?

Thierry LAVIT : Merci à ceux qui m'ont, qui ont porté la voix et surtout féliciter le Président, le nouveau Président, Monsieur VIGNES et puis de dire toute ma satisfaction de voir Andrée DOUBRERE, nouvelle maire de Tarbes, devenir première vice-présidente de cette agglomération et c'est vraiment un plaisir partagé de voir Dédé dans cette fonction, merci Dédé.

Monsieur le PRÉSIDENT : Oui, merci. Moi, je me réjouis effectivement que l'on ait pu, de façon apaisée, satisfaire à mon souhait de voir les 2 communes principales de notre agglomération siéger au plus près du Président. Donc merci à vous. Je vous propose de passer à l'élection du 3^{ème} Vice-président, en l'occurrence Yannick BOUBEE, donc je vous propose sa candidature. Je tiens à préciser que s'il recueille vos suffrages, je souhaite, et il l'a accepté, lui donner la délégation aux finances qui auparavant était assumée par Denis FÉGNÉ, que Gérard TREMEGE avait reprise. Donc je propose la candidature de Yannick BOUBEE. Est ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non ? Je vous propose qu'on passe au vote, merci. Certains connaissent ma patience légendaire et compte tenu que nous avons au moins une quarantaine de votes à faire, j'encourage tout le monde à accélérer le mouvement si je peux m'exprimer ainsi. Allez, 15 secondes et je vous propose de clôturer le vote. Yannick BOUBEE a recueilli 68 suffrages pour 45 abstentions et je l'invite à nous rejoindre. Toutes mes félicitations, Yannick, tu nous dis 2 mots ? Après, chacun n'est pas obligé de dire 2 mots.

Yannick BOUBEE : 2 mots, juste 2 mots. D'abord, remercier tous les votants, quels qu'ils soient, c'est une Agglomération, donc en effet, un souci de cohésion, d'harmonie et de mouvement ensemble. D'être assis à côté de Dédé DOUBRERE, donc maire de Tarbes. On a eu des parcours communs et vous dire que pour moi, c'est un aboutissement puisque je serai plus avec vous au mois d'avril et j'essaierai de me montrer digne de la confiance que manifeste Patrick à mon égard. Voilà, et juste vous dire que cette agglomération, elle a, en effet, eu une enfance, une adolescence perturbée. Il faut qu'à l'âge adulte, elle soit raisonnable et cohérente. Merci beaucoup.

Monsieur le PRÉSIDENT : Merci Yannick. Je vous propose à présent la candidature de Fabrice SAYOUS sur le poste de 5^{ème} vice-président en sa qualité de maire de Juillan. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Je ne vois pas de doigt se lever. Je vous propose de passer au vote. On flirte toujours avec la même participation, donc encore 15 secondes et on clôt le vote. Bon, les 15 secondes passent très vite chez moi. Je vous propose de clore le vote.

Fabrice SAYOUS a recueilli 73 voix et 41 abstentions. Merci de nous rejoindre, Fabrice, avec toutes mes félicitations. Un mot, Fabrice, les remerciements ?

Fabrice SAYOUS : Je suis comme Yannick, évidemment, des remerciements, pour les gens qui font les votes qu'ils veulent, ça c'est légitime, il y a pas de souci. C'est très compliqué pour tout le monde de se retrouver la veille du réveillon de Noël pour voter tout ça, surtout qu'il reste que 3 mois. Donc je pense que tout le monde est dans la même situation. Donc voilà, c'était tout.

Monsieur le PRÉSIDENT : Je propose donc la candidature de Jean-Claude BEAUQUESTE, maire de Saint-Pé-de-Bigorre, 5^{ème} vice-présidence. Je crois que j'ai dit 5^{ème} pour toi, c'est 4^{ème} en fait. Voilà, mais bon, peu importe l'ordre. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures que Jean-Claude BEAUQUESTE ? Non, je vous propose de passer au vote, merci. Nous allons clôturer le vote. Merci Jean-Claude BEAUQUESTE, 93 voix et 18 abstentions. Toutes mes félicitations et je t'invite à nous rejoindre, bien sûr. Un mot, Jean-Claude ?

Jean-Claude BEAUQUESTE : Bah vite fait. Donc je vous remercie pour ce vote. Je vous remercie à tous de vous

être déplacés. C'est vrai que comme on disait, ce n'était pas facile en ce moment. Et je continuerai pendant 3 mois le travail que j'ai effectué durant ce mandat avec, j'espère pour vous, sérieux et comment dire, et application si tu veux. Merci beaucoup.

Monsieur le PRESIDENT : Très bien. Je vous propose la candidature de Monsieur Jérôme CRAMPE, maire de Bordères sur Echez. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, on passe au vote. Allez, allez, encore un petit effort, quelques petites secondes encore, elles se sont écoulées. Je vous propose de clore le vote. Jérôme CRAMPE recueille 76 voix et 35 abstentions. Bravo Jérôme et je t'invite à nous rejoindre. Un petit mot Jérôme ?

Jérôme CRAMPE : 3 mots, merci et joyeux Noël.

Monsieur le PRESIDENT : Je t'en suis reconnaissant, ta sobriété me convient. Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Jean-Michel SEGNERE, maire de Horgues. Est ce qu'il y a d'autres candidatures ? Pas d'autres candidatures, on passe au vote. Quelques secondes. Je vous propose de clore le vote. Jean-Michel SEGNERE recueille 69 suffrages et 45 abstentions. Bravo, félicitations, je t'invite à nous rejoindre, Jean-Michel. Un petit mot, Jean-Michel ? Joyeux Noël aussi ?

Jean-Michel SEGNERE : Et future bonne année.

Monsieur le PRESIDENT : Merci Jean-Michel. Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Marc BÉGORRE, maire de la Lamarque-Pontacq. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Pas d'autres candidatures, on passe au vote, merci. Allez, allez, un petit effort, voilà quelques secondes encore et nous allons clôturer le vote. Marc BÉBORRE recueille 87 voix et 27 abstentions. Bravo Marc. Je t'invite à nous rejoindre. Pour les membres du bureau qui sont moins nombreux, ils n'auront pas à se déplacer, donc on gagnera un peu de temps. Un petit mot, Marc ? Joyeux Noël est pris déjà.

Marc BÉGORRE : Non, mais moi je vais remercier quand même tous les électeurs, parce que pour moi aussi, je suis un peu comme Yannick, ce sera la dernière fois que vous voterez pour moi. Merci.

Monsieur le PRESIDENT : Je vous propose à présent la candidature de Valérie LANNE, maire d'Arrayou-Lahitte. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Pas d'autres candidatures ? On passe au vote. Là, je crois qu'on peut clore le vote, c'est presque un record. Bon, le vote est clos. Valérie LANNE recueille 80 suffrages et 38 abstentions. Bravo Valérie, je t'invite à nous rejoindre.

Valérie LANNE : Je veux simplement vous remercier à tous et vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Monsieur le PRESIDENT : Je vous propose à présent la candidature d'André LABORDE. Y a-t-il d'autres candidats ? Pas d'autres candidats ? On ouvre le vote. Ah non, pardon, j'ai sauté une ligne, c'est ce qu'on me fait observer. Je dois vous proposer à présent la candidature d'Évelyne RICART avant André LABORDE. Pardon, Évelyne, c'était pour voir si tu suivais. Donc je vous propose la candidature d'Évelyne RICART. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Non, pas d'autres candidats. On passe au vote. Je vous propose de clore le vote. Donc ma chère Évelyne, encore avec toutes mes excuses, Évelyne a recueilli 78 voix et 38 abstentions. Allez, viens nous rejoindre, bravo.

Evelyne RICART : Je ne suis pas rancunière, Monsieur le Président. Je voudrais vous remercier à toutes et à tous pour me donner votre confiance pour la 2ème fois et vous dire aussi que moi aussi, aux prochaines élections, je ne reviendrai pas. Merci beaucoup.

Monsieur le PRESIDENT : Donc, je disais donc tout à l'heure, je vous propose la candidature d'André Laborde. Est ce qu'il y a d'autres candidates, d'autres candidats ? Non ? Je vous propose de passer au vote. André LABORDE, recueillies quand même 83 suffrages pour 31 abstentions. Je t'invite à nous rejoindre.

André LABORDE : Bon, et bien merci à toute l'Assemblée, et alors excusez-moi pour ce petit retard. Alors, est ce que c'est mon magnétisme qui a fait ça ? Je n'en sais rien, mais on y est arrivé. Bonnes fêtes à tous, merci.

Monsieur le PRESIDENT : Merci Dédé. Je vous propose à présent la candidature de Jean-Claude Piron. Est ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non ? On ouvre le scrutin. 112. Est-ce qu'il y a un retardataire ? 113. Allez, dans quelques secondes, on va clore le vote. Le vote est clos. Jean-Claude PIRON recueille 88 suffrages et 25 abstentions. Bravo Jean-Claude et tu viens nous rejoindre. Un petit mot ?

Jean-Claude PIRON : Ben écoutez, merci à tous et on ne va pas rallonger les débats. Donc j'en profite simplement de vous avoir tous en face pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Monsieur le PRESIDENT : Merci Jean-Claude. Je vous propose à présent la candidature de Jean-Christian PEDEBOY. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Alors, Jean Christian PEDEBOY est représenté par son adjointe mais on peut voter dans ces circonstances, il n'y a pas de souci. Je vous propose d'ouvrir le vote. Je crois que là on est pas mal. Je laisse juste les secondes habituelles et nous clôturons le vote. Je laisse le soin donc à Madame RIVALETTO d'annoncer la nouvelle à Jean-Christian qui a recueilli 82 suffrages et 35 abstentions. Voilà. À présent, je vous propose la candidature de Monsieur Philippe SOULE-PERE d'Ibos. Est ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote, dès que possible. Alors, si le vote est ouvert, on y va. Un dernier petit effort ? Ouais, voilà. Ah, il faut réclamer à chaque fois, c'est fou. Voilà, et peut-être qu'on va se contenter de 112, pas mieux. Nous clôturons le vote. Philippe SOULE-PERE recueille 75 suffrages et 37 abstentions, et il nous rejoint. Bravo Philippe.

Philippe SOULE-PERE : Merci Président, je vous remercie à toutes et à tous et on va essayer, enfin non, on ne va pas essayer, on va continuer à avancer sur les chemins sinueux et je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Monsieur le PRESIDENT : Merci Philippe et bravo encore. Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Guy VERGES, maire de Loubajac. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Il n'y a pas d'autres candidatures, donc je vous propose, dès que vous le pourrez, d'ouvrir le vote. Merci. 113. Qui dit mieux ? Personne ? Je vous propose de clôturer le vote. Alors, Monsieur Guy VERGES recueille 67 suffrages et 46 abstentions. Bravo Guy, que j'invite à nous rejoindre. Est-ce que Guy est installé ? Il veut dire un mot ?

Guy VERGES : Je vous remercie, Président, de m'avoir sollicité pour cette vice-présidence. Je remercie donc tous mes collègues de m'avoir élu ce soir et j'espère que tout continuera avec la même sérénité depuis ce qui nous

anime depuis 2017. Merci à vous tous et bonnes fêtes.

Monsieur le PRESIDENT : Merci Guy, bravo. Donc les 15 vice-présidents étant installés, nous allons nous livrer à l'exercice, hélas nom par nom, de la nomination des membres du bureau et de leur élection. Donc nous vous avons préparé une liste par ordre alphabétique. Ça devrait aller un peu plus vite puisque on pourra se dispenser de déplacements et peut-être même de remerciements. Donc peut-être qu'on aura une petite accélération de ce côté-là. Je ne sais pas quelle heure il est ? 18h49. Si on se donne une petite heure, ça devrait pouvoir passer en espérant que la technique ne nous trahira pas. Mais enfin, je vois que nos services ont quand même prévu 3 ordinateurs de secours, donc ce serait quand même la tuile si on n'y parvenait pas.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Monsieur le PRESIDENT : Donc je passe à l'élection des membres du Bureau avec la candidature de Monsieur de Monsieur Emmanuel ALONSO, maire d'Aureilhan. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, donc nous passons au vote. Emmanuel Alonso recueille 68 suffrages et 38 abstentions. Bravo Emmanuel.

Je vous propose la candidature de Madame Christiane ARAGNOU, maire de Sère-Lanso. D'autres candidatures ? Non ? Nous passons au vote. Christiane ARAGNOU recueille 70 suffrages et 37 abstentions. Bravo Christiane. Je vous propose la candidature de Monsieur Éric BARROUQUERE-THEIL, commune de Séméac. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non ? Éric BARROUQUERE-THEIL recueille 63 suffrages et 47 abstentions. Bravo Éric.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Philippe BAUBAY, maire de Séméac. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Pas d'autres candidatures ? Nous passons au vote. Monsieur Philippe BAUBAY recueille 54 suffrages et 58 abstentions.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Jean-Marc BOYA. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non ? Nous passons au vote. Jean-Marc BOYA recueille 81 suffrages et 36 abstentions. Bravo Jean-Marc.

À présent, je vous propose la candidature de Monsieur Jean BURON, maire de Bazet. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Pas d'autres candidatures ? Nous passons au vote. Monsieur Jean BURON obtient 76 suffrages et 36 abstentions.

Je vous propose à présent la candidature de Marie-Henriette CABANNE pour Lourdes. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Madame Marie-Henriette CABANNE recueille 68 suffrages et 42 abstentions. Bravo.

Je vous propose à présent la candidature de Roger-Vincent CALATAYUD pour Tarbes. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Roger-Vincent recueille 66 suffrages et 47 abstentions.

À présent, je vous présente la candidature de Monsieur Louis CASTERAN, maire à Arcizac-Adour. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Louis CASTERAN obtient 89 voix et 24 abstentions. Bravo Louis.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Jean-Louis CAZAUBON, maire de Poueyferré. D'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Jean Louis CAZAUBON recueille 84 suffrages et 33 abstentions. Bravo Jean Louis.

À présent, je vous propose la candidature de Monsieur Pascal CLAVERIE, Tarbes. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote, Pascal CLAVERIE recueille 68 suffrages et 45 abstentions. Bravo.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Jean-Louis CRAMPE d'Ourdon. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Monsieur Jean Louis CRAMPE recueille 80 suffrages et 31 abstentions. Bravo à lui.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Gilles CRASPAY pour Tarbes. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Gilles CRASPAY recueille 67 suffrages et 46 abstentions. Bravo à lui.

Je propose à présent la candidature de Monsieur Jean-Luc DOBIGNARD pour Lourdes. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Monsieur Jean Luc DOBIGNARD recueille 72 voix et 42 abstentions. Bravo à lui.

Toujours pour Lourdes, je vous propose la candidature de Monsieur Philippe ERNANDEZ. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Monsieur Philippe ERNANDEZ recueille 65 suffrages et 36 abstentions. Bravo.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Jacques GARROT, maire de Lugagnan. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Jacques GARROT obtient 87 suffrages et 28 abstentions.

Je vous propose maintenant la candidature de Monsieur Jean-Paul GERBET. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Non, nous passons au vote. Jean-Paul GERBET recueille 87 voix et 27 abstentions.

À présent, je vous propose la candidature de Monsieur Romain GIRAL pour Tarbes. Y a-t-il d'autres candidats ? Non, nous passons au vote. Romain GIRAL recueille 66 voix et 46 abstentions.

Je vous propose la candidature de Monsieur Christian LABORDE, maire de Louey. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Christian LABORDE obtient 62 suffrages, 48 abstentions.

La candidature de Yvette LACAZE, maire de Les Angles. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Yvette LACAZE, 85 suffrages et 22 abstentions. Bravo.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur David LARRAZABAL pour Tarbes. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. David LARRAZABAL, 77 suffrages, 36 abstentions. Bravo David.

Je vous propose à présent la candidature de Jean-Claude LASSARRETTE, maire de Saint-Martin. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Jean-Claude LASSARRETTE recueille 89 voix et 23 abstentions.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Roger LESCOUTE pour Soues. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Roger LESCOUTE recueille 78 voix et 31 abstentions. Bravo à lui.

Je vous propose à présent la candidature d'Isabelle LOUBRADOU, maire d'Odos. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Isabelle LOUBRADOU recueille 48 suffrages et 64 abstentions.

Je vous propose la candidature de Monsieur Alain LUQUET, maire de Lanne. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Monsieur Alain LUQUET recueille 81 suffrages et 28 abstentions.

Je vous propose à présent la candidature de Monsieur Ange MUR, maire de Jarret. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Ange MUR recueille 52 suffrages et 57 abstentions.

Je vous propose la candidature de Monsieur Julien NIGON, maire de Bours. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Julien NIGON recueille 86 suffrages et 26 abstentions. Bravo.

Je vous propose la candidature de Madame Chantal PAULIEN, maire de Séron. D'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Chantal PAULIEN recueille 88 voix et 20 abstentions. Bravo.

Je vous propose la candidature de Cécile PRÉVOST pour Lourdes. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Cécile PRÉVOST recueille 71 suffrages et 41 abstentions. Bravo.

Je vous propose la candidature de Monsieur François RODRIGUEZ de Bordères sur l'Echez. D'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. François RODRIGUEZ recueille 60 suffrages et 47 abstentions. Bravo à lui.

Je vous propose à présent la candidature de notre secrétaire de séance, Monsieur Guillaume ROSSIC, maire d'Orleix. D'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Guillaume ROSSIC recueille 85 suffrages et 25 abstentions.

Je vous propose la candidature de Monsieur Paul SADER, maire de Viger. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote Paul SADER recueille 80 suffrages et 32 abstentions. Bravo Paul.

Je vous propose à présent la candidature de Madame Nicole SARRAMÉA pour Bernac-Debat. D'autres candidatures ? Non, nous passons au vote, Nicole SARRAMÉA recueille 88 voix et 24 abstentions. Bravo à elle.

Je vous propose la candidature de Madame Lola TOULOUZE pour Tarbes. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Lola TOULOUZE obtient 66 suffrages et 44 abstentions. Bravo Lola.

Je vous propose la candidature de Madame Maryse VERDOUX, maire de Visker. D'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Maryse VERDOUX obtient 85 voix et 26 abstentions.

Et à présent, je vous propose la candidature du dernier candidat, Monsieur Christian ZYTYNSKI, pour la commune d'Aureilhan. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, nous passons au vote. Monsieur Christian ZYTYNSKI recueille 54 suffrages et 59 abstentions.

Bon, Monsieur le Directeur, je crois que nous en avons terminé avec les opérations de vote. Avant de vous quitter, permettez-moi quand même quelques remerciements au premier rang desquels, nos services et en particulier sous la baguette de notre directeur général, les services qui nous ont permis ce soir, même s'il y a eu quelques inquiétudes, mais je pense que c'était pour le fun, en tout cas, de procéder à ces élections qui nous ont été imposées dans les meilleures conditions possibles. Bien entendu, je vous remercie à vous tous de votre confiance. J'espère que je saurai être à la hauteur des attentes de chacun, en tout cas, je m'y emploierai et je vais enfin vous souhaiter, pour ne pas allonger la séance, de très belles fêtes de Noël et de fin d'année, en famille, avec vos amis et tous ceux qui vous sont chers. Merci encore et à très vite.

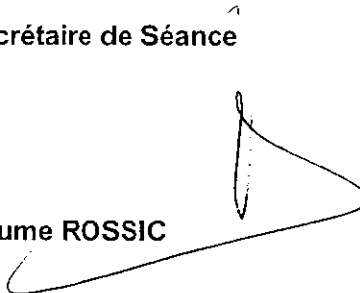
Fin de séance à 20h15

Le Président



Patrick VIGNES

Le Secrétaire de Séance



Guillaume ROSSIC